

2013/6046 - Fêtes de fin d'année - Illuminations et animations 2013 : attribution de subventions d'un montant total de 80 983 euros (illuminations) et 12 335 euros (animations) aux associations de commerçants (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 25/11/2013, p. 2502)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Il s'agit des illuminations et animations en 2013 avec l'attribution de subventions d'un montant de 80 983 euros pour les illuminations et 12 335 euros pour les animations aux associations de commerçants qui sont au nombre de 27.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, un autre dossier qui avance peut-être, lentement en tout cas, ça ne se voit pas beaucoup. Dans la liste des associations qui reçoivent une subvention pour les illuminations de fin d'année et qui contribuent au dynamisme du commerce de proximité, je cherche en vain l'Association des commerçants du quartier Grolée. Cette année encore, elle n'y figure pas et ce quartier situé au cœur de la ville est désespérément mort.

Je vous entends déjà nous dire, comme à votre habitude, que ce n'est pas la ville mais le secteur privé. Sauf qu'il n'y a pas si longtemps que ça, c'était bien à la Ville de Lyon. Et c'est bien vous qui avez vendu ces immeubles pour quelques 90 M€ à un fonds de pension américain. Que n'aurait-on entendu sur les bancs d'en face si la Droite avait fait quelque chose de tel !

Alors, on connaît l'histoire. Depuis, le fonds de pension a revendu 44 % de la surface pour 100 M€ jolie culbute soit dit en passant, à une foncière aujourd'hui filiale d'UBS, banque suisse bien connue des médias.

Aujourd'hui, après plusieurs années de galère de ce qui devait être « l'avenue Montaigne » de Lyon (à vous entendre à l'époque), nous sommes passés à une rue fantôme, sale et triste où personne ne veut s'attarder le soir.

Alors maintenant, où en sommes-nous ? Après le fonds de pension, la filiale de banque suisse, nous voici avec un fonds souverain émirati ADIA. J'ose espérer que cela va fonctionner et que ce quartier va enfin pouvoir revivre. Rien n'est moins sûr car le contexte économique n'est plus le même qu'en 2006 et d'autres projets comme celui de l'Hôtel Dieu vont également concurrencer cet emplacement autrefois central de notre ville. C'est vrai, le seul point positif de cette histoire, c'est que chaque revente, Monsieur le Maire, rapporte des droits de mutation à la Ville mais permettez-moi de trouver ce système de création de recettes budgétaires un peu artificiel.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Un dossier qui avance. Même ça vous voyez, vous n'allez pas l'avoir.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)